Présentation de la FAH-SEB*

*Fondation Fribourgeoise en faveur des personnes en situation de handicap mental et IMC adultes

Présentation de la FAH-SEB

Table des matières

1 HISTORIQUE 3
2 MANDAT DE PRESTATION 3
3 MISSION DE LA FAH-SEB 4
4 POSTURE PROFESSIONNELLE 4
5 VISION 4
6 PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT 5
6.1 Résidences (Sites de la Colombière et du Linde) 5
6.2 Deux villas (Lavande et Linde) 5
6.3 Deux centres de jour (Sites Home Linde et Colombière) 6
6.4 Unités d'accueil temporaire (UAT) 6
6.5 Services de soutien 6
6.5.1 Cuisines centrales 6
6.5.2 Blanchisseries 7
6.5.3 Services d'intendance & technique 7
6.5.4 Service de transport 7
6.5.5 Terrasses des pavillons 7
6.6 Infrastructures 7
6.6.1 Sites résidentiel ouvert sur le village 7
6.6.2 Four à pain 7
6.6.3 Salles snoezelen 8
6.6.4 Terrasse du site 8
7 PRESTATIONS ET SERVICES 8
7.1 Activité Gym 8
7.2 Activités aquatiques 8
7.3 Activité équestre 8
7.4 Activités créatives et musicales 8
7.5 Groupe d'ambiance 9
7.6 Les apprentissages 9
7.7 Les Camps 9
7.8 Prestataires externes 9

Présentation de la FAH-SEB

1 HISTORIQUE

La Fondation Fribourgeoise en faveur des personnes en situation de handicap mental (FAH-SEB) dispose de deux structures principales d'accueil sur deux sites, le Foyer Linde à Tinterin et le Foyer La Colombière à Misery, complétés par deux villas en zone résidentielle, La Villa Linde à Ependes et La Villa Lavande à Belfaux.

En 1983, la FAH-SEB a vu le jour à Givisiez, à l'initiative de l'Association fribourgeoise de parents de personnes handicapées mentales Insieme et l'Association Cerebral Fribourg. Au fil des années, la Fondation n'a cessé d'évoluer pour répondre au mieux aux besoins des Résidents. Actuellement, elle accueille près de 120 personnes en situation de handicap et environ 250 collaborateurs, y compris les personnes travaillant au sein des différents services généraux.

En septembre 1990, le site du Linde s'est ouvert à Tinterin offrant une place d'accueil à 49 résidents. En 1996, le « pavillon Lilas » vient compléter le site du Linde afin de pouvoir accueillir de nouveaux résidents. En 1998, une petite structure appelée « Villa Linde » s'est ouverte à Ependes ; 4 personnes y sont accueillies. En juillet 2001, le foyer « La Colombière » déménage de Givisiez sur le site de Misery. En 2007, le « pavillon Jaune » vient agrandir le site du Linde. En septembre 2009, La Colombière inaugure un pavillon supplémentaire, le « pavillon Orange ». En octobre 2012, La Colombière s'agrandit en ouvrant le Centre de Jour « Archipel » afin d'offrir des activités pour des Résidents avec davantage de compétences et de mettre à disposition des chambres dites de « dépannage ». En automne 2013, la « Villa Lavande » ouvre ses portes à Belfaux accueillant six résidents. Son cadre de vie dans une zone résidentielle apporte une nouvelle opportunité d'inclusion aux résidents. En septembre 2017, le « pavillon Blanc » agrandit le site de La Colombière pour y accueillir sept résidents internes et un externe avec des handicaps divers et multiples. En avril 2020, le Centre de Jour « Archipel » se fait une nouvelle identité. Il est entièrement dédié à l'accueil de 9 bénéficiaires externes. De même, en été 2020, un accueil de jour a été créé sur le site du Linde ; cette nouvelle structure, nommée « Arc-en-Ciel », peut accueillir six personnes quotidiennement. Depuis 2021, le « pavillon Blanc » met la priorité dans le développement de l'autodétermination et l'autonomie des résidents en favorisant l'inclusion dans la société. Les Pavillons n'accueillent désormais que des résidents en internat et les Centres de jour que des bénéficiaires externes.

2 MANDAT DE PRESTATION

Le mandat de prestation entre l'Etat de Fribourg, plus précisément le Service de la prévoyance sociale (SPS) et la FAH-SEB repose sur :

- **Homes avec occupation** qui sont des lieux de vie offrant à la personne un accompagnement 24h/24, 7j/7
- **Centres de Jour** proposant des activités occupationnelles.

A but non lucratif, la Fondation est le support juridique d'une Institution spécialisée qui offre des prestations ambulatoires et des prestations résidentielles d'hébergement à des personnes majeures présentant des troubles du développement intellectuel et rencontrant des situations de handicap. Elle contribue à promouvoir leur autodétermination, leur autonomie ainsi que leur inclusion dans la société.

Présentation de la FAH-SEB

Le but principal est d'offrir aux résidents un accompagnement qui réponde à leurs besoins et leurs ressources en prenant en compte leurs intérêts et leurs difficultés. Cela exige des accompagnants de mobiliser pleinement leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être. Elle fonde ses interventions sur le Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) et sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

3 MISSION DE LA FAH-SEB

La Fondation a pour mission d'accueillir, d'héberger et d'accompagner des personnes adultes vivant une situation de déficience intellectuelle. Les personnes accueillies sont entourées par des équipes professionnelles d'éducateurs spécialisés et de soignants. Au cœur du travail se trouve la qualité de vie, l'autodétermination et l'épanouissement personnel de chaque résident dans son parcours de vie.

En écoutant et en observant activement, nos équipes restent à l'écoute des besoins des résidents et leur donnent les moyens d'agir pour les satisfaire. En favorisant une étroite collaboration entre nos équipes, les familles et les partenaires extérieurs, les résidents sont en mesure de s'épanouir dans leur vie.

Les sites de la Colombière et du Linde offrent un lieu de vie ponctuel ou durable, et accompagnent des personnes adultes présentant des troubles du développement et rencontrant des situations de handicap. S'appuyant au quotidien sur les facteurs personnels et environnementaux de chaque personne accompagnée, les professionnels contribuent à la réalisation de leurs habitudes de vie. Les professionnels considèrent le bénéficiaire comme un partenaire, à qui ils se joignent, pour aller où il va, en même temps que lui.

4 POSTURE PROFESSIONNELLE

Pour effectuer un travail professionnel et bienveillant avec les résidents, la Fondation s'est accordée à se référer à trois réflexions principales pour guider ses actes au quotidien : en tout temps activer « Tête, Main et Cœur », autant dans la collaboration avec ses collègues que lors de l'accompagnement des résidents.

« Celui qui travaille avec ses mains est un ouvrier,
celui qui travaille avec ses mains et sa tête est un artisan,
celui qui travaille avec ses mains, sa tête et son cœur est un artiste. »
François d'Assise

5 VISION

La vision est en lien avec les tendances de l'accompagnement spécialisé exprimées dans les objectifs du plan d'action de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH).

Nous nous engageons pour que chaque personne en situation de handicap fasse partie de la société :

- Par l'accompagnement au sein d'une communauté humaine chaleureuse, les résidents peuvent participer activement à la société qui les entoure ;
- La qualité de vie, l'autodétermination et la réalisation personnelle de chaque résident dans son parcours de vie est au cœur de notre travail ;
- Par l'écoute et l'observation, nous les rejoignons au plus proche de leurs besoins et leur donnons le pouvoir d'agir afin de les satisfaire.

Nous accomplissons notre travail en partenariat avec le réseau par une collaboration étroite entre les équipes, les familles et les partenaires externes, les résidents peuvent s'épanouir dans leur vie.

6 PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Le secteur résidentiel est composé de différentes structures :

1. Deux résidences (Sites de la Colombière et du Linde)
2. Deux villas (Lavande et Linde)
3. Deux centres de jour (Site de la Colombière Archipel et site du Linde Arc-en-Ciel)
4. Unités d'accueil temporaire (UAT)
5. Services de soutien (cuisines centrales – blanchisseries – services d'intendance & techniques – services des transports)
6. Infrastructures (salles snoezelen – piscine – jacuzzi- terrasses)

Pour répondre au développement démographique et aux besoins de la société, l'Institution doit penser le développement de prestations en lien avec le vieillissement de la population.

6.1 Résidences (Sites de la Colombière et du Linde)

Les résidences sont des lieux de vie dit « home avec occupation », destinés à des personnes ayant besoin d'un accompagnement soutenu en raison de leur niveau d'aptitudes et de leur état de santé. Ces établissements offrent un soutien humain important, voire complet, assuré de manière continue pour les aider dans la majorité de leurs habitudes de vie.

Ils encouragent également l'utilisation régulière d'aménagements spécifiques et d'aides techniques (ou moyens auxiliaires), afin d'améliorer le confort des résidents et de faciliter leur autonomie dans les activités du quotidien.

Par ailleurs, face à un répertoire de comportements adaptatifs souvent restreint, l'accompagnement proposé se doit d'être flexible et individualisé, afin de répondre au plus près des besoins spécifiques de chaque personne.

6.2 Deux villas (Lavande et Linde)

Dans le but de favoriser le développement de l'autonomie des personnes accompagnées, l'institution propose une offre résidentielle diversifiée. Deux villas, Lavande et Linde, situées dans des villages distincts, permettent aux résidents de s'insérer progressivement dans la vie locale et d'accéder davantage aux ressources communautaires.

Ces villas, pouvant accueillir entre 4 et 6 personnes, offrent un cadre de vie qui encourage l'accomplissement des tâches quotidiennes avec un certain degré d'autonomie.

Comparativement aux résidences, les habitants de ces villas bénéficient d'un accompagnement moins intensif dans la réalisation de leurs habitudes de vie, favorisant ainsi une plus grande responsabilisation.

6.3 Deux centres de jour (Sites Home Linde et Colombière)

Les deux centres de jour accueillent des personnes externes et proposent un accompagnement de jour structuré, permettant de soulager les proches aidants tout en offrant aux personnes concernées un espace de vie sociale, d'expression et de valorisation individuelle.

L'accompagnement proposé repose sur une dynamique d'activités porteuses de sens, organisées dans un cadre bienveillant, structurant et stimulant. Ces activités sensorielles, culturelles, créatives, éducatives ou de loisirs sont conçues comme des leviers de développement personnel et de socialisation.

Ponctuellement et avec le soutien des collaborateurs des pavillons, les personnes qui vivent en résidence peuvent également y aller pour, par exemple, partager une activité.

6.4 Unités d'accueil temporaire (UAT)

Ce service permet d'accueillir, de manière ponctuelle, des personnes externes qui nécessitent un accompagnement de courte durée, allant d'une journée à quelques jours voire semaines. Les raisons de ces accueils sont de trois types :

- L'état de santé de la personne nécessite une convalescence dans un lieu adapté disposant de ressources spécialisées ;
- Les proches aidants avec qui vit la personne ne sont momentanément plus disponibles pour l'accompagner ;
- La personne envisage s'installer dans une structure résidentielle de l'Institution et souhaite se familiariser avec le fonctionnement institutionnel.

6.5 Services de soutien

Les services de soutien regroupent l'ensemble des ressources transversales qui soutiennent les diverses activités de l'Institution et indirectement participent à la qualité de l'accompagnement.

Ils comprennent :

6.5.1 Cuisines centrales

La cuisine centrale de chacun des deux sites prend en charge l'ensemble des activités liées à l'alimentation, telles que la sélection et la commande des produits, la préparation des repas, ainsi que la gestion des stocks et des demandes internes. Elle prépare les repas et privilégie une alimentation variée, de qualité, en mettant l'accent sur des produits durables et issus de circuits courts.

6.5.2 Blanchisseries

Le personnel engagé assure le tri, le lavage, le séchage et repassage du linge personnel des résidents de l'Institution, à l'exception des personnes vivant dans les villas et des participants aux centres de jour. Elle traite également la literie et le linge de maison utilisé dans les différents groupes de vie.

6.5.3 Services d'intendance & technique

Les services d'intendance & technique assurent l'entretien, l'hygiène, la sécurité et le maintien en fonction des équipements, du matériel, des infrastructures et des bâtiments de l'Institution. Ils assurent la suppléance des personnes accompagnées qui ne disposent pas des aptitudes nécessaires pour l'entretien de leur chambre et de leurs lieux de vie.

6.5.4 Service de transport

Le Service de transport assure les déplacements des bénéficiaires externes depuis leur lieu de domicile aux Centres de Jour.

6.5.5 Terrasses des pavillons

Chaque pavillon dispose d'un espace extérieur sécurisé, réservé à ses résidents. Cet espace permet de prendre l'air, de profiter du soleil, ou d'y prendre un repas ou une collation sans quitter le pavillon. Il constitue également un lieu ressource utile pour favoriser l'apaisement, notamment en cas de surcharge émotionnelle.

6.6 Infrastructures

Les facteurs environnementaux jouent un rôle essentiel dans l'émergence ou la réduction des situations de handicap. Dans cette optique, afin de limiter les obstacles à la réalisation des habitudes de vie et d'élargir les possibilités de participation sociale des personnes accompagnées, l'Institution met à disposition plusieurs infrastructures adaptées :

6.6.1 Sites résidentiel ouvert sur le village

Situés au cœur de quartiers villageois privilégiant les espaces verts, les places publiques et la mobilité douce, les sites résidentiels sont répartis en plusieurs pavillons. Cette configuration favorise l'inclusion sociale, encourage les interactions de voisinage et soutient le développement d'une véritable vie de quartier pour les résidents.

6.6.2 Four à pain

Actuellement, seules quelques personnes participent aux activités liées à la préparation, la cuisson et la vente du pain. Un projet est en cours pour élargir cette activité à l'ensemble des résidents, en leur permettant de s'impliquer dans toutes les étapes du processus, de la fabrication à la commercialisation. Le futur espace sera entièrement accessible, sans obstacles architecturaux, afin de garantir une participation pleine et entière, y compris pour les personnes à mobilité réduite. L'acquisition du four et des équipements nécessaires est rendue possible grâce à une campagne de financement participatif menée via la plateforme *heroslocaux.ch*.

6.6.3 Salles snoezelen

Ces salles spécifiquement aménagées avec une lumière douce, des sons relaxants et divers éléments tactiles. La salle Snoezelen permet aux personnes accompagnées d'explorer librement leurs sens dans un environnement sécurisé, tout en favorisant la détente, la réduction du stress et le bien-être global.

Cet outil médiateur vise à renforcer le sentiment de sécurité psychocorporelle, en s'appuyant sur un cadre rassurant et une relation d'accompagnement individualisée. Ces espaces permettent de trouver un équilibre entre stimulation sensorielle et détente, dans le respect du rythme et des besoins de chacun. Les équipements disponibles peuvent également être utilisés dans le cadre de programmes spécifiques, comme la stimulation basale.

6.6.4 Terrasse du site

Des terrasses sécurisées, réservées aux résidents du Home Linde et de la Colombière, offrent un cadre agréable pour prendre l'air, profiter du soleil, partager un repas ou une collation entre pairs ou en compagnie de visiteurs. Ces espaces invitent aussi aux échanges et à la convivialité, devenant ainsi de véritables lieux de rencontre et de détente.

7 PRESTATIONS ET SERVICES

7.1 Activité Gym

Offre un moment de mobilisation et de défoulement physique par le biais d'exercices ou de jeux.

7.2 Activités aquatiques

Sur le site du Linde une piscine chauffée à une température idéale de 32 degrés permet aux résidents de l'ensemble des sites de se baigner durant toute l'année. Cette piscine accueille également des clients externes comme les bébés nageurs ou Pro Senectute. Le Foyer de La Colombière dispose quant à lui d'un jacuzzi dont les résidents profitent régulièrement.

7.3 Activité équestre

En 2017, la Direction a saisi l'opportunité d'acquérir un cheval pour permettre aux résidents des deux sites de bénéficier d'une activité équestre adaptée à leurs besoins. Les résidents peuvent s'occuper des soins au cheval, des promenades ou autres activités ludiques avec lui.

7.4 Activités créatives et musicales

Des personnes sont engagées au sein de chaque site pour des séances individuelles ou en groupe en proposant des activités telles que la musique, la peinture, le dessin, etc. Pour toutes les saisons, les résidents ont la possibilité de participer à la réalisation de décorations pour les lieux communs avec les collaborateurs du pavillon ou en participant aux activités créatives des sites respectifs.

Présentation de la FAH-SEB

7.5 Groupe d'ambiance

Ces groupes organisent et participent à l'animation de diverses festivités, qu'elles soient destinées à l'ensemble des résidents du site ou à l'échelle de la Fondation. Plusieurs événements rythment l'année : Carnaval, Pâques, la fête d'automne, la Saint-Nicolas (ouverte aux habitants du village), ainsi qu'un événement estival, comme une soirée disco. D'autres animations ponctuelles, telles que des séances de cinéma, viennent également enrichir la vie sociale tout au long de l'année. De plus, chaque année tous les pavillons de l'institution peuvent participer à une marche inclusive sur le thème de la spiritualité.

7.6 Les apprentissages

Chaque résident développe ses compétences à travers diverses activités de la vie quotidienne et communautaire selon ses capacités individuelles. Par exemple, une activité cuisine est proposé une fois par semaine dans les pavillons. Ce moment collectif permet au groupe de faire les courses ensemble et de partager la préparation d'un repas, favorisant ainsi la convivialité et la coopération.

De plus, chaque personne bénéficie d'un projet personnalisé, avec des objectifs ciblant le développement de nouvelles compétences, le maintien des acquis ou simplement le bien-être, selon ses besoins et ses intérêts.

Sur chaque site, des activités de valorisation sociale telles que l'étiquetage, le conditionnement, la livraison ou la confection, en collaboration avec des partenaires externes favorisant l'autodétermination et l'autonomie des résidents ont été mises en place, dans le but de favoriser leur inclusion sociale. Ces objectifs s'inscrivent dans la mission des institutions, conformément à la Loi fédérale sur les institutions pour la promotion de l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (articles 26 et 27).

Pour ce faire, l'environnement a été aménagé avec des moyens adaptés pour faciliter la compréhension, l'assimilation, l'exécution des tâches et les apprentissages. Différents supports visuels viennent appuyer ce processus et renforcer l'autonomie des personnes accompagnées.

7.7 Les Camps

Chaque année, les différentes structures ont la possibilité d'organiser un camp d'environ une semaine ou des sorties journalières, en fonction des préférences de chacun. Cela permet aux résidents de s'éloigner de leur routine quotidienne et de profiter de vacances revitalisantes. Une partie du financement des camps est assurée par la Fondation Denk an mich.

7.8 Prestataires externes

La FAH-SEB propose également des prestations externes comme la physiothérapie, le Shiatsu (massages japonais) ou encore la participation du Centre Œcuménique de Pastorale Spécialisée (COEPS), qui offre une animation spirituelle chaque 2 semaines aux résidents de l'institution. Certains résidents participent à des activités proposées par la Formation continue tel que le Cirque, l'Aquagym, l'informatique, etc.

Présentation de la FAH-SEB

Monique Gobet
Présidente FAH-SEB

Pascal Kuenlin
Vice-Président FAH-SEB

Nadine Willa
Directrice FAH-SEB

Note : Les désignations de fonction présentes dans ce document se rapportent indifféremment aux femmes et aux hommes.